

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE LAC-TREMBLANT-NORD

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord, sous la présidence de la mairesse, tenue le 8 février, à 14 h situé au 144, rue du Couvent, à Mont-Tremblant et à laquelle sont présents les membres suivants formant le quorum :

La Mairesse, Madame Kimberly Meyer

Messieurs les conseillers : Monsieur Philippe Couture
 Monsieur Peter Richardson
 Monsieur Éric Lessard
 Monsieur Jean Cloutier
 Madame la conseillère Barbara McDonald

La secrétaire-trésorière, Stéphanie Carrière, est présente.

1. Résolution 2020-02-012 - Adoption de l'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance
3. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire et la séance tenue le 18 janvier 2020
4. Ratification des paiements exécutés par chèque
5. Rapports de la Mairesse :
 - 5.1. Lac-Tremblant-Nord
 - 5.2. Conseil des Maires de la MRC des Laurentides
 - 5.3. Mont-Tremblant
 - 5.4. Rapport des comités Agglo
6. Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors de la prochaine séance du conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant
7. Règlements :
8. Administration :
 - 8.1. Avis de Vacance d'un membre du CCU
 - 8.2. Nomination d'un nouveau conseiller ou conseillère comme membre du CCU
 - 8.3. Demande de subvention Fonds de Développement du Territoire pour plan de révégétalisation des bandes riveraines et santé du lac
 - 8.4. Approbation de l'état pour la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes sur le territoire
 - 8.5. Amendement 1 au protocole d'entente pour l'accès à la rampe de mise à l'eau de la marine de municipalité de Lac-Tremblant-Nord
 - 8.6. Soutien au projet d'études intégrées de lacs (LACtion) de l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS), volet Lac-Tremblant
9. Rapport des comités :
 - 9.1 Comité des finances et administration :
 - 9.1.1. États des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 janvier 2020
 - 9.2 Comité consultatif en urbanisme : S/O
10. Acceptation de correspondance
11. Affaires nouvelles
12. Période d'intervention des membres du conseil
13. Deuxième période de questions
14. Clôture et levée de la séance

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à l'ordre du jour à l'exception des points reliés à la correspondance.

3. Résolution 2020-02-013 - Séance ordinaire du 8 janvier 2020

PRENANT ACTE QU'une copie du procès verbale a été remise à chacun des conseillers au moins 24 heures avant la présente réunion, conformément à la Loi.

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Philippe Couture

ET RÉSOLU :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire et de la séance extraordinaire du conseil municipal tenues le 8 janvier 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Résolution 2020-02-014 - Ratification du journal de décaissement

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Éric Lessard

ET RÉSOLU DE RATIFIER le journal de décaissements pour la période du 1er au 31 janvier 2020 et d'approuver et de confirmer les débours effectués pendant cette même période pour une somme totale de 20 932,19 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Rapports de la Mairesse :

- 5.1. Lac-Tremblant-Nord;
- 5.2. Conseil des Maires de la MRC des Laurentides;
- 5.3. Ville de Mont-Tremblant; et,
- 5.4. Rapport des comités Agglo.

6. Résolution 2020-02-015 - Proposition établissant les orientations du conseil sur les sujets qui doivent faire l'objet de délibérations au conseil de l'agglomération de Mont-Tremblant

CONSIDÉRANT l'exposé de la Mairesse sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant et la position qu'elle entend prendre sur chacun de ces sujets, conformément à l'article 61, 2^e alinéa de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations L. Q. c.29*;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Éric Lessard

ET RÉSOLU DE MANDATER la Mairesse ou le maire suppléant à prendre toutes les décisions qu'elle jugera appropriées sur les sujets énumérés à l'ordre du jour de la séance du conseil d'agglomération du 10 février 2020 déposé par la Mairesse séance tenante, en se basant sur l'information présentée lors de la présente séance et ce, dans le meilleur intérêt de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord et de ses citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Règlements

7.1. Avis de motion : S/O

8. Administration

8.1 Résolution 2020-02-016 – Avis de vacance d'un membre du CCU

CONSIDÉRANT la démission d'un membre du CCU;

Le Conseil **PRENDS ACTE** la vacance d'un poste du CCU et s'engage à enclencher les démarches pour trouver un remplaçant ou une remplaçante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2 Résolution 2020-02-017 – Nomination d'un nouveau conseiller comme membre du CCU

CONSIDÉRANT le paragraphe 2.2 b) du Règlement 2015-01 constituant le CCU décrivant la composition du CCU.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Philippe Couture

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE RETIRER Monsieur Jean Cloutier et désigner Mme Barbara McDonald comme membres du CCU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Résolution 2020-02-018 – Demande de subvention Fonds de Développement du Territoire (FDT) pour le plan de révégétalisation des bandes riveraines et la santé du lac.

CONSIDÉRANT l'intérêt de la municipalité d'implanter un plan multi dimensionnelle de révégétalisation des bandes riveraines et assurer la santé des lacs en instaurant un plan d'inspection, maintenance et d'éducation relatif aux installations septiques;

CONSIDÉRANT que la municipalité confirme la mise de fonds pour le projet s'il est accepté par le Fonds du Développement du Territoire.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Barbara McDonald

ET RÉSOLU :

D'AUTORISER la directrice générale de mettre en vigueur et superviser le projet si le projet est accepté par la FDT; et

DE DÉSIGNER la directrice générale à signer tout document officiel avec la MRC des Laurentides nécessaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8.4 Résolution 2020-02-019 -Approbation de l'état pour la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes sur le territoire de Lac-Tremblant-Nord

CONSIDÉRANT QUE des taxes ainsi que d'autres sommes dues sont impayées sur certains immeubles de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord désire protéger ses créances;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord a fait tous les efforts raisonnables pour retrouver l'adresse exacte du propriétaire et l'aviser des faits pertinents;

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire trésorière de la Municipalité de Lac-Tremblant-Nord a préparé un état pour ces immeubles en défaut de paiement de taxes au cours du quatrième mois précédent le 4 juin 2020 conformément à l'article 1022 du *Code Municipal du Québec*, RLRQ cC-27.1;

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière de la Municipalité doit transmettre à la MRC des Laurentides un extrait de l'état conformément à l'article 1023 du *Code Municipal du Québec*, RLRQ cC-27.1 :

MATRICULE	NO. DU LOT
1523-85-8390	5 011 254
1624-72-9382	5 011 332
1624-83-3880	5 011 333
1621-95-9723	5 011 381

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Jean Cloutier

ET RÉSOLU QUE :

QUE ledit état soit transmis à la MRC des Laurentides pour procéder à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes conformément au *Code Municipal du Québec*, RLRQ cC-27.1; et

QUE Mme Stéphanie Carrière, directrice générale, soit mandatée à représenter la Municipalité lors de la vente pour défaut de paiement de taxes, laquelle aura lieu le 4 juin 2020, afin d'enchérir ou d'acquérir les immeubles, s'il y a lieu, pour un montant égal à celui des taxes, en capital intérêts et frais ainsi qu'un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales, conformément à l'article 1038 du *Code Municipal du Québec*, R-LR.Q C Cc27.1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.5 Résolution 2020 -02-020 Amendement 1 au protocole d'entente pour l'accès à la rampe de mise à l'eau de la marina de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord

CONSIDÉRANT l'entente signé entre la municipalité et l'association de la protection de l'environnement et de la conservation des ressources de la partie nord du lac Tremblant le 11 juin 2019;

CONSIDÉRANT la nécessité de modifier l'entente pour la saison 2019-2021.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU :

DE PRENTRE ACTE de l'amendement; et

AUTORISER la mairesse ou la directrice générale de signer tous documents et faire toutes choses pour donner l'effet à l'amendement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.6 Résolution 2020 -02-021 Soutien au projet d'études intégrées de lacs (LACtion) de l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS), volet Lac-Tremblant

CONSIDÉRANT QUE L'OBV RPNS souhaite soutenir quatre communautés locales dans l'élaboration d'études intégrées de lacs avec un soutien financier du Programme de financement communautaire ÉcoAction d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC);

CONSIDÉRANT QUE La communauté du lac Tremblant souhaite proposer sa candidature pour faire partie du projet en raison d'enjeux de qualité de l'eau et de prévention des plantes exotiques envahissantes.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Barbara McDonald

ET RÉSOLU :

DE SOUTENIR et s'impliquer dans le projet en s'engageant à assurer la présence de deux représentants (un employé et un élu) au comité de travail entre mai 2020 et avril 2021 (trois rencontres, coordination, pour un total d'environ de 25 heures), ce qui représente une contribution en temps d'une valeur d'environ 1 000 \$;

DE SOUTENIR financièrement le projet à la hauteur de 6 025,41 \$ plus taxes, le tout si la communauté du Lac Tremblant est choisie pour faire partie du projet et que celui-ci reçoit le financement visé de ÉcoAction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. Rapport des comités

9.1 Comité des finances et administration : états des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 31 janvier 2020;

9.2 Comité consultatif en urbanisme : S/O

10. Acceptation de correspondance

11. Affaires nouvelles

12. Période d'intervention des membres du conseil -

13. Période de questions -

14. Résolution 2020-02-022 - Clôture et levée de la séance

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier

ET RÉSOLU

QUE la séance soit levée à 14 h 47.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Kimberly Meyer
Mairesse

Madame Stéphanie Carrière
Secrétaire-trésorière